

BUREAU FEDERAL

Réunion du Vendredi 30 Mai 2008 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI, Président
Melle Françoise AMIAUD. Mmes Roselyne BIENVENU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Serge GERARD, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT et Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : MM. René LE GOFF et Yannick SUPIOT.

Invités et assistent en partie : M. Alain BRISSE (US Templaise) et Christophe FOURCADE (TMB).

Excusés : MM. Claude AUTHIE et Rémy GAUTRON.

Assistent : Mme Céline PETIT - M. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN).

Assistent en partie : MM. Raymond BAURIAUD et Didier DOMAT.

1. Ouverture par le Président

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents, aux invités et excuse Claude AUTHIE et Rémy GAUTRON, retenus par leurs Assemblées Générales.

2. La Commission Juridique :

- o Toulouse – Le Temple sur Lot : présentation du projet (NF1).

Alain BRISSE remercie les membres du Bureau Fédéral pour l'invitation à venir présenter son projet.

Christophe FOURCADE explique qu'il faut statuer sur deux demandes :

- Cession à titre gratuit de droits sportifs de Toulouse Cheminots Marengo Sport au Toulouse Métropole Basket.
- Cession à titre gracieux de droits sportifs de l'équipe NF1 de l'US Templaise BB au Toulouse Métropole Basket.

Le club Omnisport TCMS comprend 25 équipes dont 3 évoluant en Championnat de France. C'est un vivier de jeunes important et il faut souligner les bons résultats des équipes en général.

Il présente le projet de création du Toulouse Métropole Basket Elite aux membres du Bureau Fédéral, en précisant que le souhait est de déboucher sur le haut niveau féminin. Les deux clubs conserveront leur activité basket. L'opportunité principale du projet :

- créer une implantation durable de Basket Féminin à Toulouse
- construire un projet fédérateur qui implique plusieurs clubs
- renouvellement des dirigeants à Toulouse.

Des questions sont posées à Alain BRISSE et Christophe FOURCADE, pour permettre au Bureau Fédéral de prendre une décision.

Une discussion s'engage à huis clos.

Après un vote (10 pour et 2 contre), le Bureau Fédéral accepte le projet proposé

Conditions d'application :

- **Sous réserve de la présentation d'éléments complémentaires, à savoir un budget définitif du Temple sur Lot équilibré.**

Mise en œuvre :

- **La cession à titre gratuit de droits sportifs de Toulouse Cheminots Marengo Sport au Toulouse Métropole Basket.**
- **La cession à titre gratuit de droits sportifs de l'équipe NF1 de l'US Templaise BB au Toulouse Métropole Basket.**

- o Présentation des cas particuliers des "cartes de 10 ans"

Frédéric JUGNET : suite à la suppression des titres de séjour de 10 ans, un relevé a été effectué pour connaître le nombre de clubs concernés. Il en ressort que 10 clubs seraient concernés, dans tous les championnats de France. 1 équipe peut poser problème, montant de Nationale Masculine 3 en Nationale Masculine 2, où les règles de participation sont plus strictes. Une étude plus précise sera réalisée pour connaître les réels problèmes des clubs.

Le Bureau Fédéral accepte la demande faite par le club de Rezé et demande à la Commission Juridique d'étudier les autres demandes au cas par cas, en suivant les mêmes règles.

- o Les demandes de dérogation sur les Unions.

Didier DOMAT expose les 5 dossiers de demande d'union, proposés par la Commission Juridique :

Frédéric JUGNET rappelle que pour les secondes équipes, le Bureau Fédéral doit se prononcer sur les demandes d'unions.

- Union Saint Amand / Valenciennes : demande pour une équipe de NF2 sous l'union. La Commission Fédérale Juridique ne dispose pas encore de toutes les pièces du dossier, mais émet un avis favorable à cette demande.

Cette demande est mise en délibéré. Le Bureau Fédéral prendra une décision lors de la réunion du 13 Juin 2008.

- Union Limoges Basket 87 : souhait d'une extension pour une deuxième équipe senior. La Commission Juridique a émis un avis négatif.
Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
- Union Saint Briec / Ploufragan : souhait d'une extension pour une deuxième équipe senior. La Commission Juridique a émis un avis négatif.
Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.
- Union Espoirs Basket Quimper Cornouailles : souhait d'une extension pour une deuxième équipe senior. La Commission Juridique a émis un avis négatif.
Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- Union Perpignan St Cyprien Basket : souhait d'une extension pour une deuxième équipe senior. La Commission Juridique a émis un avis négatif.

Refus du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

3. J.A.P. : Présentation du projet de la Commission des Jeunes.

Yannick SUPIOT rappelle que l'idée de base était de promouvoir la fonction d'arbitre auprès des jeunes. L'opération "Cartes JAP" a été mise en place pour promouvoir la formation globale du jeune licencié, afin de la faire progresser au sein de son club, de le faire passer du rôle de "consommateur" à celui "d'acteur". Il y aura trois niveaux d'acquisition valorisés :

- JAP de Bronze
- JAP d'Argent
- JAP d'Or.

Françoise AMIAUD : y aura-t-il d'autres niveaux ?

Yannick SUPIOT : cela risque de rendre le projet plus complexe.

Pierre COLLOMB : cela doit rester simple. L'intérêt est de ne pas avoir de niveau, seul le global compte, les trois aspects sont menés de concert.

La Commission des Jeunes présentera la Carte JAP aux Comités et aux Ligues lors du Forum de l'Assemblée Générale de Deauville.

4. Demande de remise de peine de M. Grégory COULOMBIER (Décision CFJ = 2 ans fermes).

Frédéric JUGNET rappelle les faits : Le joueur a été sanctionné pour fraude, d'une peine de 4 ans dont 2 ans fermes.

La Commission Discipline n'est pas favorable à cette demande de remise de peine.

Le Bureau Fédéral refuse, à l'unanimité des membres présents, la demande de remise de peine de Monsieur Grégory COULOMBIERS.

5. Les qualifications dans les différentes compétitions Européennes :

- La Ligue Féminine de Basket.

Jean-Pierre SIUTAT expose un état des lieux de la situation réglementaire des clubs de la Ligue Féminine en fin de saison. Des clubs ont encore des dettes financières auprès de la FFBB.

Jean-Pierre SIUTAT propose les sanctions pour le non respect des obligations sportives (équipes espoirs) et demande des réductions de la masse salariale autorisée :

- Si équipe Espoir en NF3 2008/09 : Réduction de l'encadrement des charges de personnel d'un montant de 10 000€.
- Si équipe Espoir en Pré-National 2008/09 : Réduction de l'encadrement des charges de personnel d'un montant de 20 000€.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

La Ligue Féminine propose les clubs "qualifiables" dans les compétitions Européennes :

Euroleague Women : Bourges, Lattes-Montpellier, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq.

Eurocup Women : Tarbes, Challes les Eaux, Mondeville, Aix En Provence.

Les clubs seront questionnés pour connaître leur intention.

Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.

- o La Ligue Nationale de Basket.

René LE GOFF explique que les structures des différentes compétitions européennes vont évoluer, suite aux nouveaux accords passés entre l'ULEB et la FIBA Europe :

Euroligue : pas de changement, sauf dans le système de compétition qui sera communiqué ultérieurement. Il devrait y avoir 2 équipes qualifiées.

ULEB CUP : il y aura une articulation entre l'ULEB CUP et l'Eurocoupe FIBA. 2 tours préliminaires organisés, les équipes sélectionnées à l'issue de ces 2 tours préliminaires évolueront en ULEB CUP, les autres équipes non sélectionnées seront rétrogradées en Eurocoupe FIBA. 2 places sont d'ores et déjà assurées (pas de tours préliminaires), 1 équipe sera directement qualifiée dans le deuxième tour préliminaire et 1 place pour une équipe qui passera par les deux tours préliminaires. L'Eurocoupe FIBA : cette compétition rassemblera 32 équipes, dont 16 issues des tours préliminaires de la Coupe ULEB. L'épreuve s'achèvera par des quarts de finale (aller et retour) et un Final Four. Il y a une place de prévue pour la France.

Les équipes qualifiées dans les différentes compétitions européennes seront connues dès la fin du Championnat Pro A.

6. LNB : les droits TV

Yvan MAININI lit le courrier qu'il a reçu de la Ligue Nationale de Basket, le 20 Avril dernier.

Raymond BAURIAUD : aujourd'hui, un contrat TV lie la FFBB et la LNB pour la retransmission des matches. Ce contrat se termine en Juin 2009 et de nouvelles négociations ont été entreprises pour le contrat à venir.

René LE GOFF rappelle les demandes exposées à Lille, il y a deux ans, lors d'une précédente réunion du Bureau Fédéral, à savoir que la Ligue Nationale de Basket demande à la FFBB de lui déléguer les droits audiovisuels correspondant aux compétitions qu'elle gère par délégation de la FFBB. Après enquête auprès des diffuseurs, il en ressort que l'audience du Basket est bonne, que le Championnat Pro A intéresse le téléspectateur. La tendance actuelle est à la segmentation des offres.

Un débat s'engage.

Ce point sera de nouveau porté à l'Ordre du Jour d'une prochaine réunion du Bureau Fédéral.

René LE GOFF informe les membres du Bureau Fédéral de la création d'un nouveau Site Internet sur les Espoirs : www.tropheedufutur.fr

7. Assemblée Générale de Deauville 2008 :

Frédéric JUGNET informe qu'un "pavé" Assemblée Générale a été mis en ligne sur le site Internet de la FFBB, avec des informations et la possibilité de déposer des questions pour les intervenants.

8. Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT : peut-on organiser un travail de fond sur les droits TV.
Ce point sera mis à l'Ordre du Jour du prochain Bureau Fédéral.

Raymond BAURIAUD : lancement d'une grosse campagne TV avec 627 spots avec la société Dodge.

Jean-Marc JEHANNO : suite aux soucis rencontrés à Mayotte, la Ligue n'a pas eu le temps d'organiser l'AG électorale, aucun délégué n'a été désigné pour l'Assemblée Générale de Deauville.

Marie-Noëlle SERVAGE :

- les engagements en Championnat de France se feront entre le 10 et le 20 Juin 2008.
- Journées de tirage des poules : le 3 Juillet pour les féminines et le 4 Juillet 2008 pour les Masculins.
- Quelques incertitudes sur les qualifications des équipes en Championnat de France.
- Clubs non en règle financièrement avec la Trésorerie Fédérale : décision au prochain Bureau Fédéral.

Serge GERARD : la Commission Contrôle de Gestion a terminé ses sessions de réception des clubs :

Ligue Féminine de Basket : 6 clubs engagés, 5 clubs mis en délibéré, 2 clubs non engagés.

NM1 : 2 montées, 10 engagements, 1 club mis en délibéré (production de document), 4 montants de NM2 (3 délibérés et 1 favorable) et le Centre Fédéral du BasketBall.

NM 2 : 9 clubs engagés, 2 mis en délibéré (production de document), et 1 club sera revu le 9 Juin 2008.

Le 11 Juin 2008, la Commission Contrôle de Gestion aura étudié tous les dossiers.

Frédéric JUGNET : évoque les problèmes d'expédition dans les Ligues et les Comités, avec des soucis de mauvaise adresse.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le Vendredi 13 Juin 2008, à Paris.